

Céline, greffière de chambre

Quel est votre métier ?

Greffière de chambre

Comment êtes-vous arrivée à exercer ce métier ?

Après avoir passé un concours de catégorie B, j'ai été affectée au tribunal administratif sur ce poste. Dans le cadre de ma mobilité, j'ai exercé d'autres fonctions en gendarmerie et préfecture, puis je suis revenue au tribunal administratif en 2015.

Comment conciliez-vous votre vie professionnelle et votre vie personnelle ?

? Lorsque mes trois enfants étaient petits, je n'ai pas eu de problème pour obtenir un temps partiel. Cela m'a permis de profiter d'eux à ce moment-là et surtout de m'organiser plus facilement. En effet de par son métier, mon mari n'était pas beaucoup disponible. Je devais donc « assurer l'intendance » seule la plupart du temps. J'ai donc appris très vite à être méthodique et efficace.

Avez-vous le sentiment d'avoir eu des freins dans le déroulement de votre carrière liés à votre genre ?

Je pense que je me suis moi-même donné des freins par manque d'ambition et pour profiter de mes enfants, même si nous sommes toujours entendu avec mon mari pour progresser parallèlement dans nos carrières sans que cela impacte l'autre.

Quel message aimeriez-vous passer à l'occasion de la journée de la femme ?

Ne pas se créer son plafond de verre si on veut progresser dans sa carrière. Le ministère de l'intérieur offre de belles opportunités et des métiers variés grâce aux quatre périmètres qui le composent : préfectures, police, gendarmerie et juridictions administratives bien sûr. Et il est toujours possible de changer d'orientation professionnelle pour une autre fonction publique ou le privé.